

RETOUR SUR LA BANQUISE - 15 ET 16 OCTOBRE 2016



Article I — Autorisation et organisation du tournoi

Le tournoi est autorisé par la FFBad. Il est organisé par le club des Manchots de la Rade (Brest).

Article 2 – Règles et règlement du tournoi

Le tournoi se déroule selon les règles officielles de la FFBaD. Ce règlement particulier du tournoi décrit ci-après complète le règlement Général des Compétitions et le règlement particulier de la FFBad.

Ce tournoi se disputera:

- Les 15 et 16 octobre 2016.
- Dans la catégorie « Senior » (regroupant les catégories minimes 1 à vétérans)
- Dans les séries allant de N1 à P12
- Dans les disciplines du Simple Homme (SH), du Simple Dame (SD), du Double Homme(DH), du Double Dame (DD) et du Double Mixte (DMx) en phases préliminaires en poules.
- Dans les gymnases Raymond CHAPEL et Jean GUEGUENIAT basés à Brest et dont les adresses sont précisées sur la plaquette du tournoi.

Article 3 — Forfait et remplacement

Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "FORFAIT" après la date de tirage au sort prévu le <u>9 octobre 2016</u>.

En cas de forfait, il devra prévenir impérativement le club organisateur et/ou le JA de sa non-participation.

Au-delà du <u>8 octobre 2016</u> minuit, pour tout désistement, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Si le participant ne prévient pas l'organisateur ou le juge-arbitre (par téléphone, e-mail ou courrier postal), le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre. Son/sa partenaire devra prévenir le club organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou par le joueur) ou de sa non-participation, faute de quoi, il/elle sera inscrit(e) automatiquement avec un autre joueur dans la mesure du possible. Si pas de possibilité, l'organisateur avertira le joueur de sa non-participation dans la discipline concernée.



RETOUR SUR LA BANQUISE - 15 ET 16 OCTOBRE 2016



Article 4 - Limitations et regroupements d'inscriptions

Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de modifier le nombre d'inscriptions dans toute discipline de toute série, voire de procéder à une fusion de séries d'une même discipline.

Aucune inscription ne pourra être reçue après la date du tirage au sort. En cas d'arrêt définitif du tournoi lors de son déroulement, les droits d'engagements ne seront pas remboursés aux joueurs/clubs.

Article 5 - Conditions d'inscriptions

Le tournoi est ouvert aux joueurs (euses) de catégorie minimes minimum.

Par ailleurs tout joueur, licencié en France ou en Europe, inscrit à ce tournoi doit être en règle avec la FFBad et autres instances de BE. Il doit être en possession d'une licence compétition 2016 – 2017 « active » (dans la base Poona), au plus tard à la date limite d'inscription du tournoi, c'est-à-dire au <u>5</u> octobre 2016.

Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 disciplines différentes (simple, double et mixte). Seuls les joueurs et joueuses évoluant au niveau N1-N2 seront autorisés à s'aligner sur les 3 tableaux.

La clôture des inscriptions est fixée au <u>5 octobre 2016</u> à minuit. Les dossiers d'inscription devront donc parvenir aux organisateurs avant cette date butoir.

En cas de réception tardive, le comité d'organisation se réserve le droit d'examiner et de retenir toute inscription dans l'intérêt du tournoi.

Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors de l'inscription des joueurs.

Les récompenses seront remises à partir de 18h00, à la fin du tournoi.

Article 6 - Modalités d'inscriptions

Les inscriptions ne seront validées qu'à partir de la réception de leur règlement financier (par virement, espèces ou chèque à l'ordre de : LMR). Seules les feuilles d'inscriptions (fournies par l'organisateur) remplies de façon lisible et complète seront prises en comptes. Toute erreur sera supportée par les joueurs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Le nombre d'inscription étant limitées, celles-ci seront donc prises en considération dans leur ordre d'arrivée.

Le montant des inscriptions est de : 12€ pour 1 discipline, 17€ pour 2 disciplines et 20€ pour 3 disciplines (uniquement pour les joueurs N1-N2 conformément à l'article 5).



RETOUR SUR LA BANQUISE - 15 ET 16 OCTOBRE 2016



Article 7 — Tetes de séries et tirage au sort

Les têtes de séries ainsi que les têtes de poules seront déterminées à partir du Classement hebdomadaire en date du <u>5 octobre 2016</u> pour chaque série et discipline.

Le logiciel BADplus sera utilisé pour la réalisation des tableaux.

Article 8 - Echéancier

Tous les joueurs seront convoqués 60 minutes avant l'heure prévue pour leur 1er match.

L'échéancier est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi.

Par conséquent les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Article 7 - Arbitrage

Les matchs se joueront en auto-arbitrage jusqu'aux finales incluses. Cependant, tout joueur pourra faire appel aux juge-arbitres, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre.

Article 10 - Juge-Arbitrage

Le JA et ses adjoint ont été désignés par le comité d'organisation. Leurs décisions sont sans appel pendant la durée du tournoi.

Article II – Responsabilité des joueurs

Tout participant devra faire enregistrer sa présence dès son arrivée le jour du tournoi. Si un joueur quitte la salle, il le fera sous sa propre responsabilité et doit en informer le Juge Arbitre.



RETOUR SUR LA BANQUISE - 15 ET 16 OCTOBRE 2016



Article 12 – Accès au plateau de jeu et aux terrains

Seuls auront accès au plateau de jeu, les officiels, les photographes de l'organisation, les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque, devant disputer leur match, ainsi que les coachs (2 personnes au maximum par 1/2 terrain) avec une tenue correcte assis sur les chaises prévues du coté de leur joueur et sur le terrain durant les pauses règlementaires.

Article 13 - Temps

Les joueurs disposent de 3 minutes (dit temps d'échauffement) pour se rendre sur l'un des terrains désigné et débuter leur match. Temps pris entre le 1^{er} appel du match par la table de marque et le début du match (test des volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain). Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré "forfait" par les juges-arbitres.

Le temps minimum de repos entre deux matches successifs pour un même joueur sera de 20 minutes.

Article 14 - Tenue, volants et accessoires

Les joueurs devront disposer de tout le matériel nécessaire à leur match à l'arrivée sur le terrain ainsi qu'une tenue règlementaire conforme aux règles de la FFBaD.

Le volant officiel est le plume RSL GRADE 1 pour l'ensemble des séries et sera vendu à la table de marque.

Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). Pour les finales, l'organisation fournira trois volants maximum pour chaque finale.

Article IS - Droit d'image

Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce tournoi. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus vite lors de son arrivée dans la salle le jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil).



RETOUR SUR LA BANQUISE - 15 ET 16 OCTOBRE 2016

Saison 2016-2017

Article 16 - Adoption du règlement

Toute participation implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles. Le comité d'organisation du tournoi et les juge-arbitre remercient par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.